



# Devis d'assurance emprunteur

Monsieur Mercury Jean Luc Albert

Le 19/07/2019

Référence du devis : 406961505  
**IRIADE Emprunteur**

Dans le cadre de votre recherche d'assurance pour votre futur financement, nous avons sélectionné pour vous le contrat **IRIADE Emprunteur**.

La Notice d'Information de ce contrat propose des garanties complètes et étendues pour vous apporter une protection de qualité à un prix maîtrisé et garanti.

Vous trouverez ci-après :

- ✓ Le rappel d'information concernant la ou les personnes à assurer.
- ✓ Le rappel d'information concernant le(s) financement(s) et les garanties.
- ✓ L'échéancier des cotisations pour chaque prêt et chaque personne à assurer.
- ✓ Les formalités médicales nécessaires.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute précision ou information complémentaire.

AS DU GRAND LYON  
Conseiller : MEZRAI Bilal  
N° tél : 0478802829  
Email : [gestion@ascourtage.fr](mailto:gestion@ascourtage.fr)  
N° Orias : 11064584



## PERSONNE(S) À ASSURER

ASSURE 1

Identité: Monsieur MERCURY Jean Luc Albert  
 Né(e) le : 17/09/1971  
 Profession exacte : Directeur export  
 Catégorie professionnelle (1) : Salarié cadre  
 Fumeur : Non  
 Déplacements professionnels (2) : Non  
 Travail en hauteur (3) : Non  
 Manutention et/ou avec travail manuel (4) : Non  
 Appartenance aux professions à risque ou exposées (5) : Non

(1) Chef d'entreprise / Profession libérale (hors paramédicale) / Profession libérale paramédicale / Salarié cadre, Salarié non-cadre / Fonctionnaire catégorie A (hors enseignant) / Fonctionnaire hors classe A – non cadre administratif / Fonctionnaire hors classe A – Cadre administratif / Enseignant/ Commerçant / Artisan / Ouvrier / Exploitant agricole / Intérimaire / Retraité / Demandeurs d'emploi, personnes sans emploi.

(2) Déplacements de plus de 20 000km/an à titre professionnel en véhicule terrestre à moteur (hors train).

(3) Travail régulier en hauteur supérieure à 3 mètres.

(4) Activité régulière avec manutention et/ou avec travail manuel nécessitant l'utilisation d'outils permettant de découper, perforer, broyer, trancher, creuser, déchiqeter, déformer tous matériaux et/ou le port de charges lourdes de plus de 20Kg.

(5) Métiers liés à des missions humanitaires / Métiers artistiques, intermittents du spectacle / Métiers du journalisme (reporter, cameraman, photographe, journaliste), sauf emploi sédentaire en France / Manipulation d'explosifs ou de substances toxiques, transport d'explosifs ou de matières dangereuses / Travail en hauteur supérieure à 20 mètres / Travail sur sites dangereux / Travail sur sites de production du pétrole/du gaz, sites nucléaires, sites classés SEVESO, chantiers de construction / Métiers de démolition / Métiers comportant des contacts avec des animaux sauvages / Métiers de l'aviation (uniquement le personnel naviguant) / Chauffeurs routiers / Guides de haute montagne, membres d'expédition / Travail souterrain ou en galerie, travail dans une mine ou une carrière, spéléologues, foreurs / Plongeur professionnel et professions avec activité en mer, dockers / Sportifs professionnels ou professeurs de sports (hors professeurs scolaires) / Professions de secours, sécurité, surveillance, maintien de l'ordre, militaires, convoyeurs de fonds, professions avec port ou manipulation d'armes, pompiers / Professions spirituelles ou religieuses.

## CARACTÉRISTIQUE(S) DU (DES) FINANCEMENT(S)

	Montant*	Type	Taux hors assurance	Durée (en mois)	Dont différé (en mois)	Montant des échéances ou des loyers
Prêt n°1	110 600,00 €	Prêt amortissable	0,45 %	84	0 (Pas de différé)	1 337,76 €

(\*) Pour un prêt, le montant correspond au capital emprunté et pour un crédit-bail, le montant correspond à la somme des loyers augmentée de la valeur résiduelle du bien.

## GARANTIES ET OPTIONS SOUHAITÉES

Assuré 1	Date d'effet	Formule	Garanties essentielles	Garanties complémentaires	Quotité à assurer	Franchise	Condition de durée d'hospitalisation	Périodicité des cotisations	Options
Prêt n°1	19/08/2019	F1. Décès/PTIA	DC, PTIA	-	100 %	-		Mensuelle (échéances suivant le capital restant dû)	-

DC/PTIA: l'assureur prend en charge le capital restant dû

ITT/ITP/IPT/IPP: l'assureur prend en charge le paiement des échéances selon les conditions indiquées dans la Notice d'Information



## ASSURÉ 1 – MERCURY JEAN LUC ALBERT : ÉCHÉANCIER DES COTISATIONS PRÊT 1

Échéance	Capital restant dû*	Cotisations annuelles (échéances suivant le capital restant dû)				Cotisations mensuelles moyennes
		DC / PTIA	Incapacité / Invalidité (options incluses)	Total	Dont options	
Année 1	110 600,00 €	120,98 €	0,00 €	120,98 €	0,00 €	10,08 €
Année 2	95 012,46 €	119,34 €	0,00 €	119,34 €	0,00 €	9,94 €
Année 3	79 354,64 €	105,45 €	0,00 €	105,45 €	0,00 €	8,79 €
Année 4	63 626,20 €	87,82 €	0,00 €	87,82 €	0,00 €	7,32 €
Année 5	47 826,83 €	63,86 €	0,00 €	63,86 €	0,00 €	5,32 €
Année 6	31 956,23 €	40,85 €	0,00 €	40,85 €	0,00 €	3,40 €
Année 7	16 014,05 €	14,85 €	0,00 €	14,85 €	0,00 €	1,24 €
Total sur durée du prêt		553,15 €	0,00 €	553,15 €	0,00 €	
Taux moyen annuel de l'assurance TAEA (Taux Annuel Effectif de l'Assurance)				0,0714 %	0,1506 %	

\*Pour déterminer le capital assuré sur chaque garantie, merci de multiplier le capital restant dû par la quotité choisie sur la garantie en question

## ECHÉANCIER SYNTHÈSE DES COTISATIONS

Echéance	Capital restant dû*	Cotisations annuelles			
		DC / PTIA	Incapacité / Invalidité (options incluses)	Total	Dont options
Année 1	110 600,00 €	120,98 €	0,00 €	120,98 €	0,00 €
Année 2	95 012,46 €	119,34 €	0,00 €	119,34 €	0,00 €
Année 3	79 354,64 €	105,45 €	0,00 €	105,45 €	0,00 €
Année 4	63 626,20 €	87,82 €	0,00 €	87,82 €	0,00 €
Année 5	47 826,83 €	63,86 €	0,00 €	63,86 €	0,00 €
Année 6	31 956,23 €	40,85 €	0,00 €	40,85 €	0,00 €
Année 7	16 014,05 €	14,85 €	0,00 €	14,85 €	0,00 €
Total sur durée du prêt		553,15 €	0,00 €	553,15 €	0,00 €
Taux moyen annuel de l'assurance				0,0714 %	

\*Pour déterminer le capital assuré sur chaque garantie, merci de multiplier le capital restant dû par la quotité choisie sur la garantie en question

Les frais associés à votre adhésion sont les suivants :

- Frais de dossier : 40,00 €
- Frais de fractionnement : 0 €
- Droit d'adhésion à l'association Apogée : 1 € (ce montant est offert par ORADÉA VIE)

## SYNTHÈSE

	Assuré 1	Synthèse tous assurés
Prêt n°1	cotisation totale : 553,15 € taux moyen annuel : 0,0714 %	cotisation totale : 553,15 € taux moyen annuel : 0,0714 %
Total	cotisation totale : 553,15 € taux moyen annuel : 0,0714 %	cotisation totale : 553,15 € taux moyen annuel : 0,0714 %

Cette étude n'a pas de valeur contractuelle et n'engage pas l'Assureur.



## FORMALITÉS NÉCESSAIRES

Assuré 1 MERCURY Jean Luc Albert :

- Questionnaire de Santé Simplifié
- Photocopie recto-verso de votre Carte nationale d'identité

## TABLEAU DES GARANTIES\*

Abréviations	Garanties	Montant des prestations	Âge limite à l'adhésion	Date limite de garantie
DC	Décès	Capital restant dû	18 ans - moins de 79 ans	80 <sup>e</sup> anniversaire de l'assuré
PTIA	Perte totale et irréversible d'autonomie			65 <sup>e</sup> anniversaire de l'assuré
IPT	Invalidité permanente totale	10 000 000 euros en capital ou 5 000 euros / mois / assuré en rente	18 ans - moins de 64 ans	67 <sup>e</sup> anniversaire de l'assuré
IPP	Invalidité permanente partielle	5 000 euros / mois / assuré		
ITT	Incapacité temporaire totale	5 000 euros / mois / assuré		
Option ZEN	Extension optionnelle des garanties ITT / ITP / IPT / IPP en cas d'affections du dos ou d'affections psychiatriques (sans condition d'hospitalisation)			

\* Sous réserve des dispositions de la Notice d'Information jointe.